



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 148 et 433 1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27 1) que

Le Conseil de la MRC a adopté le 24 novembre 2021, le calendrier des séances du Conseil et du Comité administratif (CA) pour l'année 2022. Un avis public de chacun des calendriers a été donné à cet effet le 25 novembre 2021 et ce, conformément à l'article 148 0 1 du *Code municipal* du Québec.

Le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet.

À cet effet, la séance ordinaire du **Conseil** de la MRC prévue le **mercredi 21 septembre 2022** est déplacée au **mardi 20 septembre 2022** et la séance ordinaire du **Comité administratif (CA)** de la MRC prévue le **mercredi 14 septembre 2022** est déplacée au **mardi 13 septembre 2022**.

Rappel. Toute personne peut poser une question en personne lors de la séance ou la faire parvenir par écrit avant 16h00 la veille de toute rencontre à l'adresse dga@mrcdecoaticook.qc.ca

Fait à Coaticook (Province de Québec), ce 21 mars 2021

La directrice générale adjointe

Nancy BÉLODEAU, OMA
Greffière